

REQUETE

A Monsieur le Président du Tribunal de Commerce de TOURS.

Désignation d'un commissaire aux apports (Décret n° 67-236 du 23 mars 1967 sur les sociétés commerciales).

Je soussigné, Monsieur Gérard GODEFROY agissant en qualité de Président du Conseil d'Administration de la société ALVA - ASSISTANCE LOCATION VENTE AUTOCARS, Société anonyme au capital de 250.000 F. dont le siège est à Bresmes le Serrain - SEMBLANCAY, immatriculée au R.C.S. de TOURS sous le n° 418.951.885

A l'honneur de vous exposer :

Qu'il se propose de réaliser une augmentation de capital de ladite société, par voie d'apport en nature, aux termes de laquelle il apporterait son entreprise individuelle d'achat, vente et location de véhicules industriels, située à Bresmes le Serrain, SEMBLANCAY, pour laquelle il est immatriculé au Registre du Commerce de TOURS sous le n° A 326.559.879

Qu'en vertu de l'article 80 de la loi n° 66-537 du 24 juillet 1966 et de l'article 64 du décret n° 67-236 du 23 mars 1967, les apports en nature doivent être évalués par un ou plusieurs commissaires aux comptes désignés par Monsieur le Président du Tribunal de Commerce statuant sur requête.

Que Monsieur Alain COULON, commissaire aux comptes agréé par la Cour d'Appel d'ORLEANS, domicilié à TOURS - 16 place Jean Jaurès, lui paraît particulièrement qualifié pour procéder à cette évaluation et s'est déclaré prêt à accepter cette mission.

En conséquence, vous demande respectueusement de désigner Monsieur Alain COULON, à l'effet d'évaluer le fonds d'achat, vente et location de véhicules industriels exploité à Bresmes le Serrain, SEMBLANCAY, par Monsieur Gérard GODEFROY, inscrit au Registre du Commerce de TOURS, sous le numéro A 326.559.879

FAIT A
LE

ORDONNANCE

Nous, Président du Tribunal de Commerce de TOURS, assisté du Greffier,

- Vu la requête et les motifs ci-dessus exposés,
- Vu l'article 80 de la loi n° 66-537 du 24 juillet 1966,
- Vu l'article 64 du décret n° 67-236 du 23 mars 1967,

Nommons en qualité de commissaire aux apports Monsieur Alain COULON, domicilié à TOURS - 16 place Jean Jaurès, en vue de procéder à l'évaluation du fonds exploité à Bresmes le Serrain - SEMBLANCAY, immatriculé au Registre du Commerce de TOURS sous le n° A 326.559.879, appartenant à Monsieur Gérard GODEFROY, apporté par ce dernier à la société ALVA, dans le cadre d'une augmentation de capital.

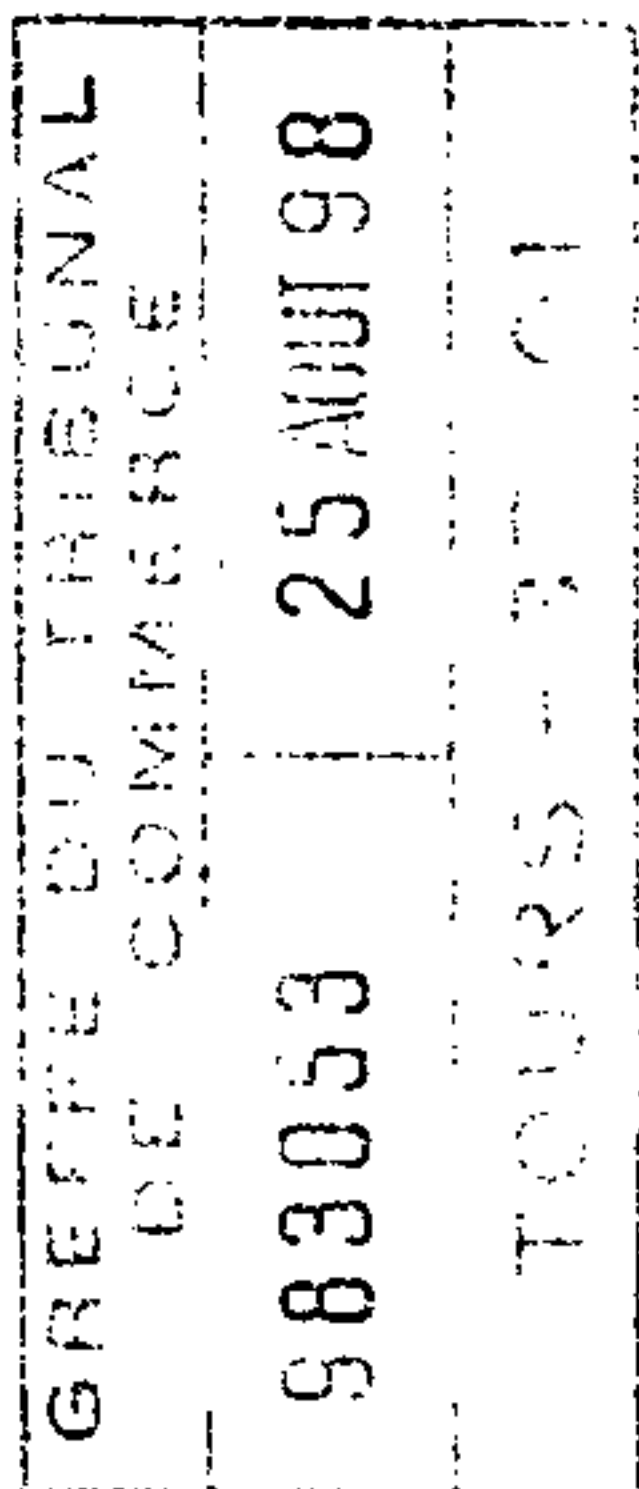
A

LE

19 JUIN 1998

Le Président,

Le Greffier,



983053

FIDAL

BP-402

37040 TOURS Cedex 4



Arrived sans merci
à 10 h 15 m. 1.0

Pour expédition certifiée conforme,
Le Gouverneur,

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke.